



PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

UN SITE WEB ET DES ATELIERS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
31 MAI 2021

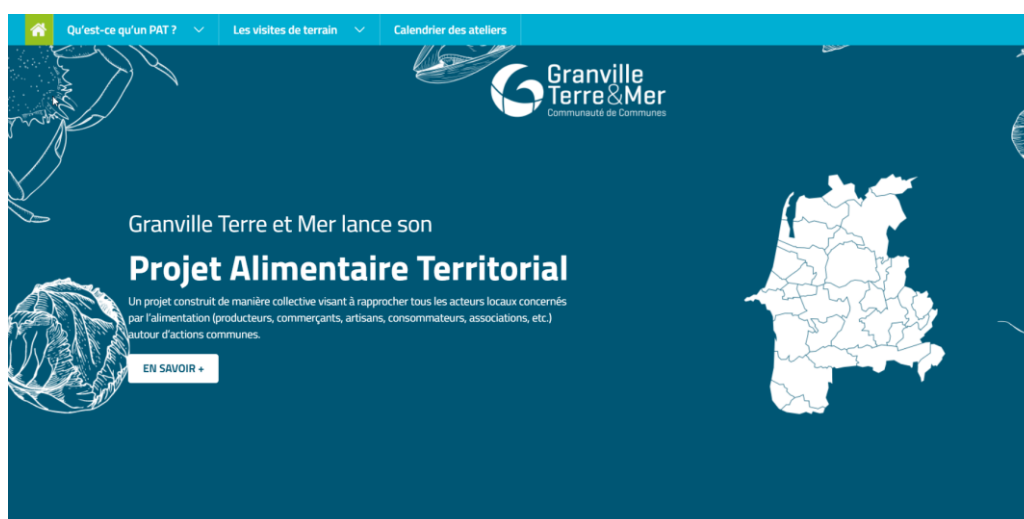
Le Projet Alimentaire Territorial porté par la Communauté de communes Granville Terre et Mer a désormais son site dédié. Et la concertation publique continue, à travers des ateliers thématiques.

Granville Terre & Mer dote son territoire d'un vrai projet alimentaire, avec l'ambition de faire des circuits courts une évidence. Cet outil d'ancrage territorial est voué à développer et structurer l'économie agricole et alimentaire locale, de la production à la consommation, en rapprochant tous les acteurs de l'alimentation.

- Un site web dédié

Pour découvrir ce Projet Alimentaire Territorial, les habitants peuvent à présent naviguer sur un site dédié pat.granville-terre-mer.fr. À la manière de cette démarche participative, il s'enrichira progressivement de contenus, photos, vidéos, rencontres d'acteurs...

En page d'accueil, une animation vidéo très complète et didactique permet de découvrir la démarche, et dans l'onglet « [calendrier des ateliers](#) » les inscriptions aux ateliers sont effectives.



Contact presse : Sandra Poulain-Stein - 02 14 24 01 70
s.poulain-stein@granville-terre-mer.fr



• Prochains ateliers

Toute personne intéressée est invitée à participer à la démarche, à travers des ateliers de groupe, qui permettront d'échanger sur les solutions pouvant répondre aux problématiques identifiées lors du récent diagnostic partagé.

- **le 2 juin : Éducation à l'alimentation : Manger sainement mais comment ?**

Sensibiliser les grands et les plus petits à une bonne alimentation, former sur le tri, le recyclage et le gaspillage alimentaire.

Coudeville

- **le 9 juin : Restauration collective : Quelle alimentation dans la restauration collective demain ?**

Accompagner la restauration collective à atteindre les objectifs de la loi Égalim (approvisionnements en bio, gaspillage alimentaire) et accompagner les producteurs à répondre aux appels d'offre.

La Haye-Pesnel

- **le 16 juin : Environnement : Comment concilier activité économique et environnement ?**

Conserver la biodiversité, favoriser l'agriculture biologique et sensibiliser à l'économie circulaire.

Folligny

- **le 30 juin : Foncier agricole : Comment préserver les terres agricoles ?**

Organiser l'espace en cohérence avec les documents urbanistiques, soutenir l'activité agricole.

Saint-Martin-de-Bréhal

- **le 7 juillet : Culture et gastronomie : Quelles animations autour de nos produits locaux ?**

Promouvoir les produits emblématiques du territoire à travers des événements et animations.

Saint-Pair-sur-Mer

Pré-inscription obligatoire, le nombre de participants étant limité à cause des restrictions sanitaires. Un mail de confirmation est envoyé quelques jours avant l'atelier pour valider ou non chaque inscription.

Il est demandé de se présenter un peu avant le début de l'atelier et de respecter les gestes barrières.

Je vous remercie de bien vouloir en informer vos lecteurs et de bien noter que ce projet est soutenu par l'Union européenne, via des fonds Leader.



Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales